

NEGOCIATION SALARIALE 2015 :

FO revendique le droit à un salaire conforme aux besoins et la garantie d'un véritable déroulement de carrière !

3/11/2014

Au cours de la 1^{ère} réunion de négociation salariale du lundi 3 Novembre, FO a rappelé les points fondamentaux suivants :

« Garantir le pouvoir d'achat des salariés est incontournable pour que le salaire réponde réellement aux besoins.

Nos revendications ont donc pour base minimale la prise en compte de l'inflation et de mécanismes de rattrapage des salaires.

L'égalité salariale, notamment entre les femmes et les hommes, doit être garantie.

Plus généralement, l'obligation d'égalité de traitement de tous les salariés, intégrant le principe « à travail égal, salaire égal » doit être mise en œuvre.

Le salaire doit être la juste rémunération garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié en dehors de tout autre élément de rémunération.

Il est anormal qu'un salarié, au bout d'une carrière professionnelle normale (hors action de promotion particulière) n'ait qu'à peine obtenu – à valeur monétaire constante – le doublement de son salaire d'embauche ! »

Sur ces bases, nos revendications sont donc les suivantes :

OETAM : +3% en Augmentation Générale (A.G.) avec un talon de 60 €,
Budget d'augmentations individuelles de 1,5% assorti d'un minimum de 70 €.

I/C : Fin de la démarche d'individualisation des salaires, retour des I/C dans le principe de politique d'augmentation générale et même revendications que pour les OETAM

Salaire minimum d'embauche à 1950 € au 01/01/2015,

Budget Egalité Professionnel à hauteur de 0,1%,

Mise en place d'un budget spécifique, hors budget global, de 1,5% pour les promotions en cours d'année,

Revalorisation du point prime de 3%,

Revalorisation des Indemnités Kilométriques.

De son côté, la Direction propose :

Enveloppe globale de 1,3% comprenant les Augmentations Générales (A.G.), les Avancements Individuels (A.I.), le budget égalité professionnelle (0,05%), l'effet sur l'ancienneté (0,3%) et le budget spécifique pour les promotions en cours d'année (0,2%).

Soit une enveloppe réelle destinée aux AG et AI de 0,75% !

Ces propositions sont tout simplement inacceptables !

Une nouvelle fois, FO a alerté la Direction Générale, qu'avec de telles décisions, elle ne faisait qu'accentuer la baisse du pouvoir d'achat des salariés tout en continuant à les démotiver !

Une deuxième réunion de négociation est prévue le 17 Novembre prochain.

Nous verrons....

Pour tout renseignement : local FO (bâtiment social) au 26861

Par internet : www.fo-areva-lahague.org